



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL

SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

Date de la convocation : 31 août 2023

PRESENTS (12)

Mme Béatrice DALMAZ
Mme Madeleine BEL
Mme Sylvie CAVAGNA
Mme Sylvie CROST
M. André DUCROZET
Mme Geneviève DURIS
Mme Anne DUROCHAT
Mme Martine GUICHERD
Mme Catherine PARPETTE
M. Patrick PARPETTE
Mme Armelle RAVET
M. Emmanuel RUBOD

ABSENTS EXCUSES

Mme Julie CUZIN-RAMBAUD
M. Gilles TUDURI

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Catherine PARPETTE

ORDRE DU JOUR

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023.
2. Bilan du concert Gospel donné en l'église St Jean Baptiste le 22 août 2023.
3. Bilan de la buvette au forum des associations du 2 septembre 2023.
4. Finalisation de la Semaine Bleue.
5. Organisation de la vente de boudin le samedi 4 novembre 2023.
6. Informations et questions diverses.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix, soit 12 voix favorables.

2. BILAN DU CONCERT GOSPEL DONNE EN L'EGLISE ST JEAN BAPTISTE LE 22 AOUT 2023

Malgré la canicule, la soirée a connu un vif succès avec 187 entrées dont 3 enfants. Deux personnes ne pouvant assister au concert à cause de la chaleur ont fait un don de 10 € chacun.

Le groupe GOLDEN EIGHT a été ravi et se propose de revenir dans 2 ans.

La recette de la soirée s'élève à : 1765 € auquel il faut enlever 400 € de rémunération du groupe et 87,19 pour la SACEM.

Il reste un bénéfice net de : 1277,81 € pour le CCAS.

À noter : la mairie a pris en charge la collation offerte au groupe après le concert et s'élevant à 97,08 €.

3. BILAN DE LA BUVETTE AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 2 SEPTEMBRE 2023

Rappel : l'approvisionnement est payé sur le budget de la mairie.

La recette 2023 est sensiblement la même que les années précédentes : 131 € pour le CCAS

4. FINALISATION DE LA SEMAINE BLEUE

La présidente rappelle les dates de cette semaine avec des activités gratuites sur différentes communes de la CCPA, à destination des aînés : du 2 au 6 octobre 2023.

Un flyer est à disposition à l'accueil de la mairie et des communications ont été faites sur le site internet, la page Facebook et le panneau lumineux.

L'an prochain, l'AJRC (périscolaire), l'école et la bibliothèque seront contactées en amont pour proposer une animation locale.

5. ORGANISATION DE LA VENTE DE BOUDIN DU SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023

Un planning est établi et envoyé à chacun des membres.

Les tarifs des boudins, des sabodets et des tête roulées restent identiques à 2022 :

Boudin 1m = 12 €

Boudin 50cm = 7 €

Sabodet = 9 €

Tête roulée = 8 €

Les tarifs de la buvette seront :

Oasis / coca / ... le verre = 1 €

Café = 1 €

Kir / communard : le verre = 1 € / le pichet = 10 €

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point sur l'ouverture d'une salle climatisée dans le cadre du plan canicule : peu de personnes sont venues, mais la proposition reste intéressante et sera renouvelée l'an prochain si besoin, en organisant un transport éventuel.

Suite à la réunion entre associations pour la répartition de la salle polyvalente en 2024, la date du repas des aînés a été modifiée. Le repas aura lieu samedi 20 avril 2024.

Chacun est sollicité pour proposer une nouvelle animation pour cette journée.

La date de la vente de boudin en 2024 a également été fixée au samedi 2 ou 9 novembre 2024, selon la problématique causée par le jour férié du 1^{er} novembre.

La présidente informe que le nombre de personnes de 70 ans et + est à ce jour de 209, réparti en 150 foyers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Secrétaire de séance
Catherine PARPETTE



Présidente du CCAS
Béatrice DALMAZ

